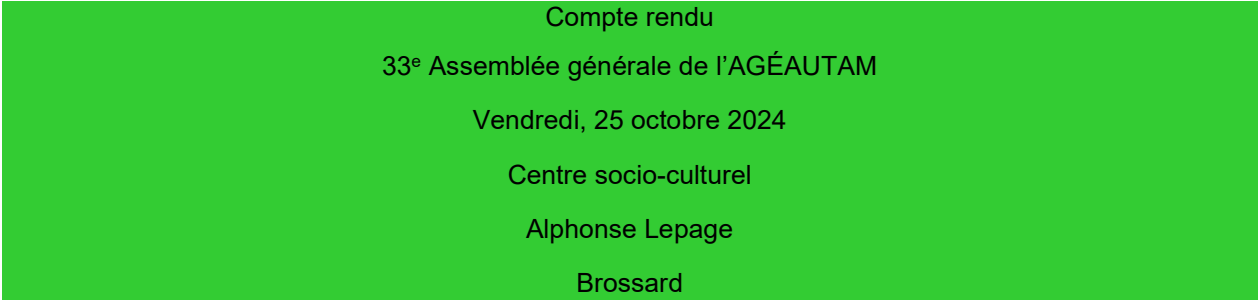




NOMS	COMITÉS
<u>MEMBRES ACTIFS</u>	
Carole Lecavalier	Beauharnois- Salaberry
Lise Marleau Beauharnois-	Salaberry
Claude PichéBeauharnois-	Salaberry
Réjean Rémillard Beauharnois-	Salaberry
Mireille Halde	Beloeil
Claire Lemay	Beloeil
Jacques Lessard	Beloeil
Viviane Primeau	Beloeil
Francine Vachon	Beloeil
Carole Besner	Boucherville
Ruth Gaudreau	Boucherville
Lise Laliberté	Boucherville
Jacques Racine	Boucherville
Alain Rondeau	Boucherville
Églantine Smith	Boucherville
Diane Vadeboncoeur	Boucherville
Francine Bouchard	Brossard
Saliha Chami	Brossard
Marie Doyon	Brossard

André Faucher	Brossard
Réjean Houde	Brossard
Guy Lamoureux	Brossard
Alain Lecompte	Brossard
Lucie Lefebvre	Brossard
Gilles Normandeau	Brossard
Jean Ricard	Brossard
Denise St-Pierre	Brossard
Louise Bélair	Candiac
Danielle Boisvert	Candiac
Suzanne Dostie	Candiac
Mariette Inkel	Candiac
Jean Fortin	Chambly
Mireille Gatien	Chambly
Madeleine Clermont	Châteauguay-Mercier
Jacques Delsemme	Châteauguay-Mercier
Antoine Faille	Châteauguay-Mercier
Martine Goyette	Châteauguay-Mercier
Paul-André Lalonde	Châteauguay-Mercier
Huguette Plante	Châteauguay-Mercier
Christiane Tisseur	Châteauguay-Mercier
Nicole Benoit	Dorion
Francine Clermont	Dorion
Jean-Yves Truchon	Dorion
Francine Boisvert	Haut-Richelieu
Guy Brassard	Haut-Richelieu
Monique Pineau	Haut-Richelieu
Manon Aumais	La Prairie
Diane Diotte	La Prairie
Yvon Lord Lefebvre	La Prairie
Jean-Pierre Poirier	La Prairie
Ricardo Tozzi	La Prairie
Chantal Labrie	Les Jardins- de-Napierville
Lise Vallières	Les Jardins- de-Napierville
Jean Groulx	Les Maskoutains
Marylène Hamel	Les Maskoutains
Lise Parenteau	Les Maskoutains
Fernand Roireau	Les Maskoutains
Gaétan Bolduc	Longueuil
Sylvie Chicoine	Longueuil
Joanne Coderre	Longueuil
Michelle Demers	Longueuil
Louissette Dumas	Longueuil

Carole Fournier	Longueuil
Monique Gagné	Longueuil
France Gamache	Longueuil
Ginette Hould	Longueuil
Mireille Lorrain	Longueuil
Andrée Matte	Longueuil
Michelle Roson	Longueuil
Nelly Tinawi	Longueuil
Danielle Badeaux	Saint-Bruno
Michel Beaulne	Saint-Bruno
Ginette Bergeron	Saint-Bruno
Monique Brochu	Saint-Bruno
Raymond Chamberland	Saint-Bruno
Martine Girard	Saint-Bruno
Monique Lépine	Saint-Bruno
Jean-Guy Marquis	Saint-Bruno
Hélène Thérout	Saint-Bruno
Sylvie Boudreau	Saint-Lambert
Mario Gaudette	Saint-Lambert
Yolande Martin	Saint-Lambert
Andrée Murray	Saint-Lambert
Pierre Rondeau	Saint-Lambert
Johanne Brouillard	Sorel-Tracy
Jacinthe Denis	Sorel-Tracy
Yvon Langevin	Sorel-Tracy
Ghislaine Letendre	Sorel-Tracy
Maryse Constantineau	Varennes
Mario Labonté	Varennes
Nicole Proulx	Varennes
Louise Turcotte	Varennes
Francine Bibaud	Vaudreuil
Céline Drouin	Vaudreuil
juLouisianne Husereault	Vaudreuil

Invités :

Louise Attendu	Récipiendaire du concours sur le nouveau Logo
Doreen Assaad	Mairesse de Brossard
Monique Brisson	Fondatrice de l'organisme La Mosaïque
Irène Colomb	Épouse du Webmestre
Philippe Dijon	Conseiller informatique
Catherine Fournier	Mairesse de Longueuil
Luc Martel	Vérificateur

Pascale Mongrain
Louise Richer
Alain Wagner

Mairesse de Saint-Lambert
Conférencière
Webmestre

33.00 Accueil (9 h 30)

Au nom du comité organisateur, Madame Denise St-Pierre du Comité Brossard souhaite la bienvenue aux participants et remercie les bénévoles des comités de Longueuil, Saint-Lambert et Brossard qui ont participé à l'organisation de cette journée. Elle profite aussi de l'occasion pour apporter des précisions relativement au déroulement de la journée

Elle mentionne notamment qu'au cours de cette journée sera aussi souligné le 35^e anniversaire de l'AUTAM Champlain, ancêtre des Comités de Longueuil, Brossard et Saint-Lambert.

Au nom des membres du Conseil d'administration et du comité exécutif, le président de l'AGÉAUTAM, Jacques Delsemme, souhaite la bienvenue à tous et toutes et remercie les membres du comité organisateur pour le travail remarquable accompli en vue de l'organisation de cette journée. Après avoir rappelé les valeurs communes qui nous unissent et ce dans un contexte en perpétuelle évolution, il nous encourage à surmonter les défis, à saisir les opportunités et à se forger un avenir empreint de respect, de tolérance et d'entraide et ainsi rendre notre association plus inclusive et unie qui fera notre fierté. Il conclut en mentionnant que toutes les personnes présentes sont l'AGÉAUTAM et que sans elles notre association n'existerait pas.

À titre de président il déclare officiellement ouverte cette 33^e Assemblée générale de l'AGÉAUTAM et nous invite à profiter ensemble de ce moment convivial et constructif.

33.01 Nomination d'un (e) président (e) d'assemblée

Il est proposé par Nicole Proulx, appuyée de Mario Gaudette que Jacques Delsemme préside l'assemblée.

Il est proposé par Jean Fortin, appuyé de Lise Laliberté que Viviane Primeau agisse comme secrétaire d'assemblée.

Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité.

33.02 Adoption de l'ordre du jour

Francine Clermont propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après. Elle est appuyée de Réjean Rémillard. Adopté à l'unanimité.

AG-33.00 Projet d'ordre du jour

- 33.00 Accueil par le président de l'AGÉAUTAM
- 33.01 Nomination d'un/e président/e d'assemblée et d'un/e secrétaire
- 33.02 Adoption de l'ordre du jour
- 33.03 Adoption du compte rendu de la 32^e assemblée générale (27 octobre 2023)
- 33.04 Dévoilement de notre nouveau logo
- 33.05 Rapport d'activités 2023-2024 du CA et du CE
- 33.06 Rapport d'activités 2023-2024 des comités de l'AUTAM
- 33.07 États financiers au 31 août 2024, rapport du vérificateur, budget 2024-2025
- 33.08 Nomination d'une personne chargée de la vérification du rapport financier annuel pour la période se terminant le 31 août 2025
- 33.09 Orientations
 - 33.09.01 : Bilan des orientations 2023-2024
 - 33.09.02 : Projet d'orientation 2024-2025
 - 33.09.03 : Adoption des orientations 2024-2025
- 33.10 Élections/ renouvellement de mandats de plusieurs membres du Conseil d'administration pour un mandat additionnel de 2 ans (2024-2026)
- 33.11 Reconnaissances et hommages
 - 33.11.01 À nos bénévoles 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans
 - 33.11.02 Aux récipiendaires de l'Ordre du Mérite de l'UTA
 - 33.11.03 À nos supporteurs
 - 33.11.04 À nos bénévoles disparus en cours d'année
- 32.11 Assemblée Générale **2025** : le 31 octobre 2025 à ...
- 32.12 Mot de la fin du président
- 32.13 Levée de l'assemblée

33.03 Adoption du compte rendu de la 32^e Assemblée générale (27 octobre 2023)

À la suite de corrections apportées à la liste des participants et invités, Jean-Yves Truchon propose l'adoption du compte rendu de la 32^e Assemblée générale. Il est appuyé par Ginette Hould. Adopté à l'unanimité.

33.04 Dévoilement de notre nouveau logo

Jacques Delsemme présente un diaporama qui nous révèle le logo retenu par les membres du jury à la suite du concours lancé auprès de tous les étudiants de l'antenne. Ce diaporama expose aussi la démarche artistique de la créatrice de notre nouveau logo. Madame Louise Attendu, étudiante au comité Candiac, est remerciée et félicitée chaleureusement pour cette belle réalisation. Il est précisé que le nouveau logo figure déjà sur site web de l'AGÉAUTAM.

33.05 Rapport des activités du CE et du CA pour l'exercice 2023-2024

Jacques Delsemme, fait état des activités 2023-2024 du Comité exécutif et du Conseil d'administration, de l'AGÉAUTAM.

Ce rapport intitulé **AG- 33-05 -Rapport des activités 2023-2024** est inclus sous le libellé « **Annexe 1** » à la suite du présent compte rendu.

33.06 Rapport des activités 2023-2024 des comités de l'AUTAM

Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM, procède à la lecture du rapport sommaire des activités des comités de l'AUTAM durant l'exercice 2023-2024. Dix-sept comités sur dix-huit ont transmis leur rapport d'activités. Une copie de ce rapport des activités 2023-2024 intitulé **A.G. 33-06** est incluse sous le libellé « **Annexe 2** » à la suite du présent compte rendu.

33.07 États financiers au 31 août 2024, rapport du vérificateur, budget 2024- 2025

Les participants à l'Assemblée générale ayant reçu au préalable (avec la convocation) une copie des états financiers, Réjean Houde, trésorier de l'AGÉAUTAM en fait un bref survol.

On note une augmentation des revenus qui s'explique par un accroissement du nombre d'étudiants. On peut présumer que cet accroissement se poursuivra à la session d'automne.

Le trésorier commente globalement le chapitre des revenus et dépenses de la dernière année en attirant notre attention sur les dépenses reliées à l'assemblée générale annuelle et sur le moment en cours d'année où un déboursé est fait.

Il commente aussi la redistribution des ristournes et redevances aux comités de l'AUTAM et rappelle la méthode de calcul de cette distribution qui sera appelée à être revue par les membres du conseil d'administration au cours des prochains mois.

Pour l'année 2023-2024, sur un total de revenus de \$42,000, \$23,700 ont été redistribuées aux Comités.

Les états financiers ont été dûment examinés par M. Luc Martel et sont conformes à la situation financière de l'AGÉAUTAM .

Une copie de ces états financiers est incluse sous le libellé « **A.G. 33-07 Annexe 3** » à la suite du présent compte rendu.

Réjean poursuit en présentant le budget prévu pour l'année 2025-2026. Une copie de ce budget est incluse sous le libellé « **A.G. 33-07 Annexe 4** » à la suite du présent compte rendu.

33.08 Nomination d'une personne chargée de la vérification du rapport financier annuel pour la période se terminant le 31 août 2025

A titre de trésorier de l'AGÉAUTAM, Réjean Houde demande à Monsieur Luc Martel, présent dans l'assemblée, s'il accepte de poursuivre son travail de vérificateur pour l'exercice 2024-25. Monsieur Martel accepte à nouveau cette responsabilité.

Irène Colomb propose donc les services de Luc Martel comme vérificateur. Cette proposition est appuyée par Carole Fournier. Aucune objection n'étant soulevée cette proposition est adoptée à l'unanimité.

33.09 Orientations

33.09.01 Bilan des orientations

Céline Drouin, vice-présidente de l'AGÉAUTAM, commente la présentation PowerPoint faisant état du bilan des orientations 2023-2024 en relation avec les orientations 2023-2024 de l'AGÉAUTAM.

Une copie de ce bilan des orientations est incluse sous le libellé « **A.G. 33-09.01 Annexe 5** » à la suite du présent compte rendu.

33.09.02 Projet d'orientations 2024-2025

Céline Drouin présente et commente les orientations et objectifs 2024-2025 approuvées par le conseil d'administration de l'AGÉAUTAM. Ces orientations concernent tant celles applicables aux comités de l'AUTAM que celles spécifiques à l'AGÉAUTAM.

33.09.03 Adoption des orientations 2024-2025

Afin de valider ces orientations qui doivent être entérinées par l'Assemblée générale, Céline Drouin propose l'adoption de ces orientations, appuyée de Jean-Yves Truchon.

Aucune objection n'étant soulevée les orientations 2024-2025 sont adoptées à l'unanimité.

Une copie des orientations est incluse sous le libellé « **A.G. 33-09.03 Annexe 6** » à la suite du présent compte rendu.

33.10 Élections/renouvellement de mandats de plusieurs membres du Conseil d'administration pour un mandat additionnel de 2 ans (2024-2026) au Conseil d'administration

Viviane Primeau rappelle que selon notre constitution, un administrateur ne peut être élu pour plus de 3 mandats consécutifs, sous réserve des exceptions prévues à l'article 18.1 de la Constitution et règlements.

Elle présente un tableau sur la composition actuelle du C.A, lequel précise le nombre de mandats pour chacun des administrateurs et la fin de celui-ci. Elle précise que pour l'année 2024-2025 il n'y a pas d'administrateur qui termine son 3^e mandat ou qui a choisi de mettre fin à son implication. Les 4 personnes dont le nom figure en rouge sont arrivées au terme de leur 2^e ou 3^e mandat (**A.G. 33-10 Annexe 7**) .

Afin de réduire le temps consacré aux élections et par souci d'efficacité, Viviane préconise de procéder de la façon suivante :

Pour chaque catégorie de mise en candidature (2^e et 3^e mandat), les candidats visés seront regroupés sous une seule proposition. Pour chacune des deux propositions, un proposeur et un appuieur sera requis. Si personne dans l'assemblée ne s'oppose à l'adoption de cette proposition, tous les candidats visés globalement par chacune des différentes propositions seront considérés réélus à l'unanimité.

Deux candidats briguent un **deuxième mandat**. Il s'agit de :

Lise Vallières représentante du Comité Les Jardins -de- Napierville

Michel Létourneau, représentant du comité Sorel-Tracy

Carole Besner appuyée de Lise Laliberté propose que ces deux candidats soient reconduits pour un 2^e mandat au sein du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Aucune objection n'étant soulevée les deux candidats sont reconduits au C.A à l'unanimité.

Deux candidats briguent un **troisième mandat**. Il s'agit de :

Jacques Delsemme, représentant du comité Châteauguay-Mercier et actuel président de l'AGÉAUTAM

Réjean Houde, président du comité Brossard et actuel trésorier de l'AGÉAUTAM

Louissette Dumas appuyée de Christiane Tisseur propose que ces deux candidats soient reconduits pour un 3^e mandat au sein du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Aucune objection n'étant soulevée les deux candidats sont reconduits au C.A à l'unanimité.

Félicitations à tous les élus !

La nouvelle composition du conseil d'administration sera effective dès la clôture de l'assemblée générale.

33.11 Reconnaissances et hommages

33.11.01 À nos bénévoles 5ans, 10 ans, 15 ans 20, 25 ans

Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives de l'AGÉAUTAM procède à la remise des reconnaissances rendues aux bénévoles célébrant 5, 10, 15 ou 20 ans au service de l'AUTAM.

À sa demande, chaque comité de l'AUTAM a envoyé une liste de ses bénévoles ayant atteint l'une ou l'autre de ces étapes. Les comités ont également rédigé un court hommage et fourni une photo de leurs membres qui seront honorés. Un montage PowerPoint a permis de projeter une diapositive mettant de l'avant, la photo de chaque récipiendaire ainsi que l'hommage personnel qui lui est dédié par les membres de son comité.

Le tableau ci-dessous énumère ces récipiendaires.

5 ANS	
Christiane Roy	Beloil
Mireille Gatien	Chambly
Francine Tisseur	Châteauguay-Mercier
John Bertuccini	La Prairie
Michelle Demers	Longueuil
Marie Lafleur	Saint-Bruno
Andrée Besner	Vaudreuil
Louisiane Husereault	Vaudreuil
Louise Turcotte	Vaudreuil
10 ANS	
Jacques Racine	Boucherville
Diane Vadeboncoeur	Boucherville
Marie Doyon	Brossard
André Faucher	Brossard
Réjean Houde	Brossard
Denise St-Pierre	Brossard
Jean-Marie Harvey	Les Maskoutains
Lise Parenteau	Les Maskoutains
Monique Gagné	Longueuil
Jacques Patenaude	Sorel-Tracy

Liette Ritchie	Varenes
15 ANS	
Francine Vachon	Beloeil
Martine Goyette	Châteauguay-Mercier
Madeleine Clermont	Châteauguay-Mercier
Martine Girard	Saint-Bruno
Hélène Thérout	Saint-Bruno
Yvon Langevin	Sorel-Tracy
20 ANS	
Mireille Halde	Beloeil
Suzanne Dostie	Candiac
Francine Clermont	Dorion
Claire Prévost-Caron	Haut-Richelieu
Danielle Badeaux	Saint-Bruno

33.11.02 Aux récipiendaires de l'ordre du mérite UTA

Joanne poursuit et termine sa présentation avec l'attribution des reconnaissances spéciales.

Récipiendaires de l'Ordre du mérite de l'UTA	
Francine Vachon	Présidente du Comité AUTAM- Beloeil
Rachel Gendron	Membre du Comité AUTAM -Candiac
Christiane Tisseur	Présidente du Comité AUTAM-Châteauguay-Mercier

33.11.03 À nos supporteurs

Des remerciements sont aussi adressés à nos précieux collaborateurs.

Nos bénévoles externes	
Alain Wagner	Webmestre

Luc Martel	Vérificateur financier
Philippe Dijon	Informaticien

33.11.04 À nos bénévoles disparus en cours d'année

Un hommage et notre reconnaissance à deux bénévoles décédées en cours d'année.

IN MÉMORIAM	
Ginette Thériault	Brossard
Hélène Robidoux-Braconnier	Sorel-Tracy

33.12 Assemblée Générale 2025 :

La prochaine assemblée générale aura lieu le 31 octobre 2025 et sera organisée conjointement par les comités de Boucherville et Saint-Bruno.

33.13 Mot de la fin du président

Le président remercie les participants et leur souhaite **un bel** après-midi.

33.14 Levée de l'assemblée

Jacques Racine propose la levée de la 33^e Assemblée générale. Il est appuyé par Francine Clermont. Aucune objection n'étant soulevée, cette proposition est adoptée à l'unanimité

Jacques Delsemme, président

Viviane Primeau, secrétaire

ANNEXE 1

AG-33. 05 RAPPORT DES ACTIVITÉS du CA et du CE 2023-2024

En accord avec la constitution, cette assemblée a lieu dans le but de recevoir le rapport des administrateurs et les états financiers ; d'élire les administrateurs et d'approuver les orientations de l'Association pour l'année à venir.

L'AGÉAUTAM est un organisme à but non lucratif, légalement constitué et inscrit auprès du Registraire des entreprises du Québec. L'AGÉAUTAM participe, en collaboration avec l'UTA au développement continu des aînés en offrant des formations de calibre universitaire favorisant leur cheminement personnel, leur compréhension des enjeux de société et leur vieillissement actif... le tout dans un cadre alliant plaisir et socialisation.

L'AGÉAUTAM soutient les bénévoles dans l'organisation de leurs activités en s'assurant de la qualité de celles-ci.

l'AGÉAUTAM maintient une relation de partenariat avec l'Université du Troisième Âge qui elle relève de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Le comité exécutif (CE) de l'AGÉAUTAM est responsable d'expédier les affaires courantes, de faire rapport au Conseil d'Administration des dossiers en cours, d'obtenir, le cas échéant, l'aval du CA quant à la mise-en-œuvre de projets débordant du cadre des affaires courantes, de superviser chaque année, entre autres événements l'organisation, la préparation et l'animation de l'Assemblée générale. Les membres du CE font d'office partie du Conseil d'administration.

Durant les douze derniers mois, le comité exécutif a tenu six réunions ordinaires, en conformité avec le calendrier établi. Toutes ces rencontres se sont tenues en présentiel au Campus Longueuil de l'université de Sherbrooke. Le CA a augmenté à 5 le nombre de ses réunions ordinaires dont une se tient en mode virtuel à la fin janvier. Le comité exécutif assure la préparation, l'animation et le suivi de ces 5 réunions.

Conséquemment à l'amendement de la constitution adopté lors de l'Assemblée générale 2022 ; amendement qui faisait passer la composition du CE de 7 à 5 membres et par suite de la 125^e réunion ordinaire du Conseil d'administration tenue le 4 novembre 2022 dont l'un des objectifs était l'élection d'un nouveau comité exécutif, l'exercice 2023-2024 a entièrement eu lieu sous le leadership d'un comité exécutif composé de 5 membres : Jacques Delsemme (moi-même), président ; Céline Drouin, vice-présidente ; Joanne Coderre, déléguée aux affaires administratives ; Réjean Houde, trésorier ; et Viviane Primeau, secrétaire.

Outre les 5 membres du CE toujours en poste à l'ouverture de cette 33^e Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM se compose de Réjean Rémillard (Beauharnois-Salaberry), Suzanne Dostie (Candiac), Jean Fortin (Chambly), Jean-Yves Truchon (Dorion),

Francine Boisvert (Haut-Richelieu), Lise Vallières (les Jardins de Napierville), Alain Houde (Les Maskoutains), Marie Lafleur (Saint-Bruno), Mario Gaudette (Saint-Lambert), Maryse Constantineau (Varennnes), Denise Durand (Boucherville), Ricardo Tozzi (La Prairie) et Michel Létourneau (Sorel-Tracy). Comme vous pourrez le constater lors de la ronde d'élection à venir, aucun de ces membres ne quittera volontairement le CA. Quatre des membres actuels seront cependant soumis à une reconduction de mandat. Notons que 7 des 18 membres composant le CA actuel sont aussi présidents de leur comité d'appartenance.

La gestion financière occupe une place primordiale au sein de l'AGÉAUTAM. L'AGÉAUTAM gère la redistribution des cotisations étudiantes obligatoires de 8 dollars par session, perçues à la source par l'Université. Elle retourne la majeure partie de celles-ci aux comités locaux sous forme de ristournes et redevances. Des rapports sur les revenus et dépenses sont périodiquement produits et présentés au CA lors de chaque réunion du Conseil d'administration. Notre trésorier, Réjean Houde, administre cet aspect de la gestion de façon exemplaire. Réjean dépose à la fin de chaque exercice, des états financiers qu'il fait adopter par le CA après les avoir fait auditer par notre vérificateur courant, monsieur Luc Martel. Merci, Réjean, pour ton expertise et ton dévouement. Merci à vous M. Martel pour votre support.

Notre vice-présidente, Céline Drouin, outre son devoir consistant à se tenir au courant de tous les dossiers pour pouvoir remplacer le président en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci, peut partager avec le président la participation aux comités internes. Elle est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de recrutement et d'encadrement des bénévoles. Elle gère ce dossier en relation avec les responsables des comités d'organisation et de programmation. Céline partage aussi parfois la rédaction des comptes rendus de réunions sous la tutelle de notre secrétaire. Pas grand-chose n'échappe à Céline. Merci, Céline d'être là pour nous.

Notre secrétaire, Viviane Primeau, est l'ultime responsable de la production des comptes rendus des diverses réunions. Elle procède à l'archivage de ceux-ci et de tout autre document de portée significative. Elle veille au respect de la Constitution et des Règlements de notre association, agit à titre de responsable de l'entente de principe présumément établie entre l'AGÉAUTAM et l'UTA ; entente de principe dont nous avons appris de façon inattendue qu'elle n'avait jamais existé. Viviane est aussi répondante de notre association auprès du Registraire des Entreprises du Québec. Sauf exception, elle assure la communication de tout document aux groupes concernés. Merci, Viviane, pour ton dévouement, ta gentillesse, ta rigueur et ton travail colossal.

Rien ne tournerait rondement, ni au CE ni au CA, sans le travail de notre déléguée aux affaires administratives, Joanne Coderre. Joanne planifie la réservation de salles au Campus de Longueuil en vue des CA, des CE, des Comités pédagogiques et Ateliers de réflexion. Elle met sous contrat les traiteurs et gère l'attribution des prix de reconnaissance aux bénévoles. De concert avec Céline Drouin, notre vice-présidente, elle se penche sur les questions relatives au recrutement et à la

formation des bénévoles. Merci, à toi Joanne pour ton implication, ta gentillesse et ton bon travail trop rarement souligné.

De mon côté, en tant que président, j'encourage et supervise la prompte exécution des différents dossiers, m'assurant de promouvoir la confiance et l'harmonie au sein des membres de la gouvernance, veillant à entretenir des liens cordiaux et constructifs, mais résolus, avec l'Université de Sherbrooke, offrant ma disponibilité et ma pleine collaboration aux comités locaux, préparant et animant les rencontres du CE et du CA et donnant suite aux recommandations.

Voici maintenant les principaux éléments abordés cette dernière année au CA et au CE.

- En 2023-2024, nous avons organisé et tenu
 - 6 réunions ordinaires du CE au Campus Longueuil de l'université
 - 5 réunions ordinaires du CA, dont 4 au Campus Longueuil et une en mode virtuel
 - 2 comités pédagogiques (24 novembre 2023 et 26 avril 2024)
 - Ainsi que la présente assemblée générale
- En cours d'exercice, nous avons eu recours à plusieurs reprises à l'utilisation de comités ad hoc qui nous ont permis d'accélérer l'exécution de plusieurs projets. Ce fut notamment le cas en ce qui a trait à la révision du Guide de l'Administrateur et au Guide des bénévoles ; 2 projets d'importance toujours en cours.
- Nous avons lancé à travers la Montérégie, un concours pour la conception d'un nouveau logo. C'est ce nouveau logo qui vient de vous être dévoilé.
- Nous nous sommes procuré un nouveau sceau pour remplacer celui qui est disparu depuis très longtemps et dont personne ne se souvient.
- Nous avons tenu 2 ateliers de travail dans le cadre des réunions du comité pédagogique. Nous avons chaque fois impliqué des bénévoles de différents comités d'organisation et de programmation dans l'organisation de ces ateliers.
- L'UTA faisant appel à de plus en plus de processus informatisés pour remplacer les anciennes façons de faire, nous avons offert gratuitement à tous les bénévoles de l'AGÉAUTAM un cours « Informatique 101 » qui leur a permis de se familiariser avec les logiciels les plus courants de la suite « Office ». Cette formation qui a été rendue possible grâce à la contribution bénévole de M. Philippe Dijon, professeur d'informatique s'est achevée en décembre 2023. Merci, Philippe.
- Dans le même ordre d'idée, à ma demande, M. Dijon a passé de nombreuses heures à concocter une base de données pour une application particulière au comité Boucherville. Ce genre d'intervention n'est qu'un exemple du genre de service que nous comptons pouvoir offrir à l'avenir aux comités de l'AUTAM.
- J'étais présent, à chacune des deux rencontres administratives annuelles tenues à l'intention de tous les responsables d'antennes de l'UTA par Monique Harvey et auxquelles étaient aussi conviés les responsables de comité de l'AUTAM.

- Le CE a mandaté Céline Drouin pour l'organisation d'une formation en secourisme. Cette formation prodiguée en 2 endroits a attiré 24 participants, dont 10 à Saint-Bruno et 14 à Boucherville. Une demande de subvention de 2000 \$ au Fonds Roger Bernier a été faite pour financer cette activité. Notre demande a été rejetée.
- Viviane Primeau a proposé un nouveau format de compte rendu. Ce nouveau format a été adopté par le CA et est maintenant la norme depuis plusieurs mois.
- Le CE a collectivement redéfini l'énoncé de mission de l'AGÉAUTAM. Après discussion, ce nouvel énoncé a été adopté à l'unanimité par le CA. L'énoncé se lit comme suit : *La mission de l'AGÉAUTAM consiste à représenter et soutenir les étudiants de l'Antenne de l'université du troisième âge en Montérégie auprès de l'UTA et des diverses instances avec lesquelles ils peuvent être appelés à interagir. Elle vise à promouvoir le développement personnel, l'épanouissement et le bien-être des étudiants et des bénévoles.*
- Nous avons aussi doté l'AGÉAUTAM de 5 valeurs primordiales. Ces valeurs sont : Engagement - Solidarité-Responsabilité-Intégrité-Ouverture.
- Bien que l'UTA fut demeurée responsable ultime des contrats de location des salles, la direction de l'UTA, avait concédé à l'AGÉAUTAM en août 2023 le mandat de superviser les ententes prises avec les villes pour délivrer des statuts de reconnaissance particuliers (OSBL ou autres) aux différents comités de notre antenne. Cela incluait la possibilité pour l'AGÉAUTAM de s'engager au nom des comités par voie de résolution. Un nécessaire de négociation élaboré à partir d'un document explicatif produit par la ville de La Prairie (merci Ricardo) a été créé par Viviane afin de permettre à chaque comité de renouveler aisément ces ententes. Au final, nous avons aidé avec succès tous les comités qui nous ont demandé de l'aide. Malgré cela, un an plus tard, la direction de l'UTA est revenue sur sa décision. Viviane a néanmoins gracieusement remis à Mme Harvey le dossier qu'elle avait monté pour nous.
- À la suggestion d'une personne influente dont je dois taire le nom, j'ai adressé une lettre à la Pr Jocelyne Faucher, vice-rectrice à la vie étudiante et secrétaire générale de l'Université afin d'obtenir que l'UTA soit davantage considérée par les hautes instances de l'université, voire à ce que l'UTA puisse être traitée comme une faculté à part entière ou à tout le moins que l'UTA puisse relever directement de ces hautes instances plutôt que de la faculté d'éducation. Les arguments soulevés reposent essentiellement sur le fait que l'UTA, un fleuron de l'université de Sherbrooke, est fréquenté par 8000 étudiants. L'UTA mériterait davantage de ressources financières et humaines d'autant que ce manque d'effectifs entraîne des conséquences sur nos bénévoles. Cette démarche vise à supporter la direction de l'UTA, laquelle j'ai informé de ma démarche. J'ai fait endosser cette démarche par tous les responsables de comités ainsi que par tous les membres du CA. Je crois que cette initiative pourrait entraîner des conséquences positives pour l'AGÉAUTAM d'autant que les demandes que nous avons adressées au vice-doyen de la faculté d'éducation pour connaître les droits et prérogatives de notre association étudiante se sont avérées inutiles à ce jour.

- Une réponse encourageante de la vice-rectrice avec copie conforme au Vice-doyen de la Faculté d'Éducation et à Mme Harvey m'est parvenue au bout de trois semaines... et elle s'excusait du long délai
- entretemps il semblerait que la réponse que m'a faite la vice-rectrice à l'effet que l'AGÉÉAUS (Association générale des étudiantes et étudiants aînés de l'Université de Sherbrooke) serait théoriquement l'organisme qui chapeaute les associations étudiantes de l'UTA, ait fait grand bruit, car selon Monique Harvey, un comité se serait formé, impliquant entre autres la vice-rectrice, le vice-doyen, un ou des avocats et Monique Harvey. Attendons de voir la suite.
- L'AGÉÉAUS n'est pas au courant de ce rôle qui semblerait lui incomber. Mme Nicole Bizier qui est la nouvelle présidente de l'AGÉÉAUS m'a confié : Moi, je suis présidente de l'antenne de Sherbrooke ; je n'ai rien à voir avec un quelconque chapeautage des associations étudiantes. À cela aussi, attendons la suite... Finalement, l'AGÉAUTAM ce n'est pas si compliqué.

Les éléments faisant l'objet de ce rapport d'activités et d'ateliers résultent d'un travail d'équipe des membres des comités d'organisation et de programmation, du comité exécutif et du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Je salue l'engagement pris par chacune et chacun d'entre vous à poursuivre la mission de l'AGÉAUTAM dont c'était, le 22 octobre, le 33^e anniversaire de fondation.

Jacques Delsemme,
président du conseil d'administration de l'AGÉAUTAM.

Le 25 octobre 2024

Avant de donner la parole à Céline, j'aimerais souligner la présence d'une nouvelle collègue parmi nous.

Conséquemment au départ prochain de notre amie, Françoise Murray, qui, pour des raisons familiales, se voit dans l'obligation de déménager loin de Napierville d'ici le 25 juin, nous avons aidé le comité « Les jardins de Napierville » à obtenir une dérogation lui permettant de se doter d'une nouvelle présidente âgée de 46 ans seulement. Il s'agit de Mme Chantal Labrie, une femme très dynamique et très impliquée que nous avons rencontrée à l'occasion d'un passage au comité de Napierville.

ANNEXE 2

AG-33. 06 RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023-2024 DES COMITÉS DE L'AUTAM

Précisons, en tout premier lieu, qu'il s'agit ici de la compilation de dix-sept rapports d'activités provenant des comités d'organisation et de programmation aussi appelés comités locaux appartenant à l'Antenne universitaire du troisième âge en Montérégie (AUTAM).

Rappelons-nous que les comités d'organisation et de programmation sont composés de bénévoles qui proviennent de l'AGÉAUTAM donc de l'association étudiante. De plus, les mêmes bénévoles cumulent souvent les tâches liées à l'antenne (AUTAM) et celles liées à l'association étudiante l'AGÉAUTAM.

Cette superposition des tâches a produit avec le temps un enchevêtrement des rôles qu'il est difficile de dissocier l'un de l'autre.

De manière simple, on peut dire que ce qui est payé par l'UTA à partir des frais de scolarités (comme les personnes-ressources, le frais de transport, frais de location, etc.) appartient à l'antenne (AUTAM).

Ce qui est défrayé par les comités à partir des redevances et ristournes, sommes provenant des cotisations étudiantes, est du ressort de l'AGÉAUTAM.

Le rapport suivant est divisé de manière à éclaircir cette situation le plus possible.

COMPOSITION DES COMITÉS D'ORGANISATION ET DE PROGRAMMATION (comités locaux):

Les comités locaux se composent généralement d'un président, d'une secrétaire, d'un trésorier, d'un représentant au Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM, d'un responsable des activités de classe et autres selon les besoins et la taille du comité. Il s'agit là de fonctions liées à l'AGÉAUTAM.

En moyenne, neuf à dix bénévoles font partie de ces comités mais ce nombre peut varier entre six et seize. Ils se réunissent entre deux et huit fois par année pour une moyenne de quatre. Chaque comité peut décider de, s'il le juge nécessaire, former une équipe de programmation séparée du comité pour accomplir les tâches liées à l'AUTAM.

Les comités de programmation sont responsables de choisir les activités pédagogiques, cours conférences ou ateliers, de retenir les personnes-ressources, de faire l'évaluation des activités et tout ce qui s'y rattache. Il s'agit là d'activités en lien avec l'antenne (AUTAM).

Ils se composent de trois à quatre personnes ou plus qui se rencontrent entre deux et six fois selon les besoins pour une moyenne de 3 à 4 réunions annuelles.

En moyenne cinq à six bénévoles de chaque comité sont présents par conférence ou par cours. Ce nombre peut varier de deux et à dix selon les besoins. Ils peuvent provenir du comité de gestion et/ou de programmation ou aucun des deux.

Nos comités locaux excellent sur plusieurs points en voici un aperçu

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC L'ANTENNE UNIVERSITAIRE DU TROISIÈME AGE EN MONTÉRÉGIE (AUTAM):

Cours :

L'ensemble des comités ont présenté **51 cours** dont 24 de 20 heures, 5 de 15 heures et 22 de 10 heures. À souligner ici, la presque égalité entre les cours de 20 heures et ceux de dix heures. Pour un total d'inscriptions de : 1756. Si on compare avec l'an dernier, 52 cours ont été présentés pour 1542 inscriptions, ce qui donne une augmentation de 214.

Conférences : 347 conférences ont été présentées à divers endroits pour un total d'inscriptions de 3391. Alors que l'an passé nous en avions 333 pour 2836 inscriptions donc une augmentation de 555 inscriptions. Remarquons que le nombre d'inscriptions aux conférences est **près du double des inscriptions aux cours**

Précisons toutefois que pour un bloc de 8 conférences, 8 conférences seront comptabilisées.

Conférence à l'unité : Un seul comité a offert une conférence à l'unité pour 50 personnes et serait prêt à répéter l'expérience.

Ateliers : 4 types d'ateliers ont été offerts, il s'agit :

Ateliers d'écriture : 4

Atelier de lecture : 4

Atelier de gymnastique holistique : 2

Atelier de danse du monde : 2

Total d'inscriptions aux ateliers : 156 +/- 30 (pour les comités n'ayant pas inscrits le nombre de participants)

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC L'AGÉAUTAM :

Café à la pause : Oui : 12 Non : 3 oui et non : 2

Le café est servi lors de la pause dans presque tous les endroits où se déroulent des activités. Les principales raisons qui empêchent les comités de le faire sont reliés aux exigences du locateur, au manque de bénévoles, parfois au manque d'espace pour le faire ou simplement que le nombre d'étudiants est trop élevé pour en permettre le service dans la limite de temps allouée.

On le remplace alors par :

Chocolats et gâteries pour souligner certaines occasions comme l'Halloween, St-Valentin, Pâques, etc.

Gâteau pour souligner un anniversaire

Les goûters de fin de session avec les étudiants ou les dîners ou les soupers de pour remercier les bénévoles.

Les tirages de livres, activités gratuites ou autres

Et cette année, plusieurs activités spéciales ont été organisées.

Soulignons entre autres :

Les conférences sur l'Intelligence artificielle organisée par les comités de Boucherville et Varennes auxquelles 300 personnes ont participé.

Le concert de reconnaissance de Boucherville avec tirages de prix qui attire environ 200-225 personnes
Le spectacle 30^e anniversaire de Saint-Bruno auquel 200 personnes ont assisté.

La célébration du 25^e anniversaire de Châteauguay-Mercier qui a attiré 200 personnes

Les conférences cadeaux à Candiac et de Longueuil auxquelles 88 et 80 personnes ont participé.

Les célébrations du 30^e anniversaire de Vaudreuil avec cadeaux souvenirs.

Le 30^e de Beloeil qui a attiré une centaine de personnes.

La rencontre spéciale au Centre des Arts et le voyage de groupe à Québec organisés par Sorel-Tracy auxquels 135 personnes ont participé.

PRIVILÈGES BÉNÉFICIAIRE À LA FOIS L'AUTAM ET L'AGÉAUTAM

Reconnaissance des comités en tant qu'organisme de la municipalité.

Quatorze comités sont reconnus dans la municipalité dans laquelle ont lieu leurs activités.

Deux comités ne sont pas reconnus et un comité bénéficie de la reconnaissance par le biais d'un autre OBNL auquel il s'est associé.

Parmi les principaux avantages à être reconnu par une municipalité on retrouve la possibilité d'obtenir des **locaux gratuits** ou à rabais pour la tenue des activités (AUTAM) et des rencontres (AGÉAUTAM), des formations et/ou du support techniques (AGÉAUTAM), l'usage gratuit d'équipements (AUTAM et AGÉAUTAM), impression de documents gratuite ou à prix modique (AGÉAUTAM), publicité dans les brochures, sur les babillards, sur les panneaux électroniques des municipalités (AUTAM et AGÉAUTAM) et même la possibilité d'obtenir des subventions (AGÉAUTAM).

Une fois reconnue, les membres des comités locaux sont invités à participer à des rencontres et/ou des activités organisées par la municipalité.

Treize comités participent aux activités de leur municipalité et contribuent ainsi à accroître leur visibilité. Ces comités sont représentés par une ou deux personnes lorsqu'il s'agit de rencontres d'information ou d'un Forum communautaire mais lorsqu'il s'agit d'une activité de reconnaissance pour les bénévoles ce nombre peut grimper jusqu'à dix (AGÉAUTAM).

ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE PUBLICITÉ :

Les activités de promotion varient d'un endroit à l'autre selon les relations établies avec les municipalités et les disponibilités des bénévoles. Il peut s'agir ici d'un **kiosque** dans un centre d'achat ou un marché ou lors de la Journée Portes ouvertes dans un RPA ou la Journée des Aînés et ou de présentations dans différents organismes de la municipalité.

Les feuillets de programmation imprimés par l'UTA sont distribués dans les bibliothèques de la municipalité et celles des environs. Des affiches sont placées à des endroits stratégiques. La programmation peut être acheminée par internet aux organismes de la région. (AUTAM)

RECRUTEMENT DES BÉNÉVOLES :

La présentation Power Point sur le recrutement des bénévoles

Ce Power Point qui a été acheminée à tous les comités en septembre dernier a été utilisé par six comités. Dans certains cas, on dit qu'il est utile sans spécifier en quel sens et dans d'autres cas, on le qualifie d'utile alors qu'il n'a pas été utilisé.

Utilisation du Power Point pour imprimer des feuillets sur le recrutement.

Seulement trois comités ont imprimé des feuillets avec des résultats mitigés.

CONCLUSION

On peut remarquer cette année, que le nombre d'activités hors UTA a augmenté. Mais a-t-on profité de ces occasions pour promouvoir l'AGÉAUTAM ou nous sommes-nous plutôt concentrés à faire la promotion de l'UTA?

Serait-il possible de rendre que la relation entre l'UTA et l'AGÉAUTAM plus équitable? Après tout nous ne sommes pas un vieux couple où monsieur (l'UTA) gère tout alors que madame (l'AGÉAUTAM) reste à la maison. Ce temps devrait être résolu. Nous avons aussi eu la preuve, malgré les craintes initiales, qu'il est possible de mettre en commun les savoirs et les vœux de différents comités pour produire des résultats

que l'on pourrait qualifier de spectaculaires. Et ce, sans que la qualité des tâches liées à l'AUTAM (UTA) soit affectée. Rien de surprenant car nous sommes des super- bénévoles!

ANNEXE 3
A.G. - 33.07

ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

AGÉAUTAM

Association Générale des Étudiants
de l'Antenne Universitaire du Troisième Âge
en Montérégie

AG-33,06

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 AOÛT 2024

33 ième assemblée générale

Date : 25 octobre 2024

À : Brossard, Québec

FONDS DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

	2023-2024	2022-2023
PRODUITS	42 377,53 \$	37 601,28 \$
Cotisation des étudiants	42 344,00 \$	37 416,00 \$
Autres revenus	33,53 \$	185,28 \$
CHARGES (par secteur)	14 917,84 \$	18 429,35 \$
Frais de déplacement	4 368,78 \$	4 317,54 \$
Stationnement	1 540,00 \$	1 764,00 \$
Repas	4 147,82 \$	4 832,05 \$
Frais d'administration	4 861,24 \$	7 515,76 \$
EXCÉDENT AVANT	27 459,69 \$	19 171,93 \$
DISTRIBUTION PARTIELLE		

REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	23 776,36 \$	23 222,19 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 683,33 \$	(4 050,26 \$)

ANALYSE DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023

	2023-2024	2022-2023
REDEVANCES AUX COMITÉS AUTAM	23 776,36 \$	23 222,19 \$
Ristournes	10 800,00 \$	10 800,00 \$
Retour	12 976,36 \$	12 422,19 \$
Frais de déplacement	4 368,78 \$	4 317,54 \$
Conseil d'administration	1 743,31 \$	2 145,03 \$
Conseil exécutif	850,94 \$	845,99 \$
Comité pédagogique	1 774,53 \$	1 326,52 \$
Stationnement	1 540,00 \$	1 764,00 \$
Conseil d'administration	630,00 \$	826,00 \$
Conseil exécutif	308,00 \$	280,00 \$
Comité pédagogique	602,00 \$	658,00 \$
Repas	4 147,82 \$	4 832,05 \$
Conseil d'administration	1 329,54 \$	1 533,22 \$
Conseil exécutif	797,50 \$	1 497,25 \$
Comité pédagogique	2 020,78 \$	1 801,58 \$
Frais d'administration	4 861,24 \$	7 515,76 \$
Photocopies et papeterie	214,90 \$	53,90 \$
Assemblée générale	2 935,40 \$	5 547,30 \$
Gestion de AGAUTAM	1 710,94 \$	1 914,56 \$

TOTAL DES CHARGES	14 917,84 \$	18 429,35 \$
-------------------	--------------	--------------

BILAN

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

	2023-2024	2022-2023
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT		
Solde au compte à la Caisse le 1er septembre	7 349,56 \$	11 399,82 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 683,33 \$	(4 050,26 \$)
SOLDE DU FONDS À LA FIN	11 032,89 \$	7 349,56 \$
SOLDE DU COMPTE AU 31 AOÛT		
Solde au compte de banque au 31 août	11 032,89 \$	7 349,56 \$

Pour le conseil d'administration
10 septembre 2023

Jacques Delsemme (président)

Réjean Houde (trésorier)

ANNEXE 4
A.G.- 33.07

Budget 2024-2025

AGÉAUTAM

BUDGET 2024-2025

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2025

PRODUITS

	2024-2025	2023-2024 (Budget)	2023-2024 (Actuel au 31 août)
Cotisation des étudiants			
Automne	22 800 \$	22 400 \$	21 736 \$
Hiver	21 200 \$	19 200 \$	20 608 \$
Total cotisations	44 000 \$	41 600 \$	42 344 \$
Autre	- \$	- \$	34 \$
TOTAL PRODUITS	44 000 \$	41 600 \$	42 378 \$

CHARGES (par secteur)

	2024-2025	2023-2024 (Budget)	2023-2024 (Actuel au 31 août)
Frais de déplacement			
Conseil exécutif	960 \$	850 \$	851 \$
Conseil d'administration	1 800 \$	2 103 \$	1 743 \$
Comité pédagogique	1 900 \$	1 299 \$	1 775 \$
Total	4 660 \$	4 252 \$	4 369 \$

Frais de stationnement

Conseil exécutif	450 \$	280 \$	308 \$
Conseil d'administration	1 080 \$	798 \$	630 \$
Comité pédagogique	700 \$	658 \$	602 \$
Total	2 230 \$	1 736 \$	1 540 \$

Repas

Conseil exécutif	1 600 \$	1 500 \$	798 \$
Conseil d'administration	1 560 \$	1 633 \$	1 329 \$
Comité pédagogique	2 250 \$	1 802 \$	2 021 \$
Total	5 410 \$	4 935 \$	4 148 \$

Frais d'administration

Gestion de AGÉAUTAM	3 000 \$	1 910 \$	1 926 \$
Assemblée annuelle	4 450 \$	3 047 \$	2 936 \$
Total	7 450 \$	4 957 \$	4 862 \$
TOTAL CHARGES	19 750 \$	15 880 \$	14 918 \$

EXCÉDENT AVANT DISTRIBUTION : 2024-2025 : 24 250 \$ | 2023-2024 (Budget) : 25 720 \$ | 2023-2024 (Actuel) : 27 459 \$

REDEVANCES AUX COMITÉS

	2024-2025	2023-2024 (Budget)	2023-2024 (Actuel au 31 août)
Ristourne			
Automne	5 400 \$	5 700 \$	5 400 \$
Hiver	5 400 \$	5 700 \$	5 400 \$
Total	10 800 \$	11 400 \$	10 800 \$

Retour

Automne	7 500 \$	8 000 \$	11 721 \$
Hiver	6 000 \$	6 000 \$	1 255 \$
Total	13 500 \$	14 000 \$	12 976 \$
TOTAL REDEVANCES	24 300 \$	25 400 \$	23 776 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(50 \$)	320 \$	3 683 \$

SOLDE DU FONDS

	2024-2025	2023-2024 (Budget)	2023-2024 (Actuel au 31 août)
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT			
Solde au compte à la Caisse le 1 sept	11 000 \$	8 200 \$	7 349 \$
Chèques en circulation	- \$	- \$	- \$
Comptes à payer	- \$	- \$	- \$
Total	11 000 \$	8 200 \$	7 349 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(50 \$)	320 \$	3 683 \$
SOLDE DU FONDS À LA FIN	10 950 \$	8 520 \$	11 032 \$

Flux de trésorerie

AGÉAUTAM
BUDGET 2024-2025
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2025

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	TOTAL
En caisse début de mois	11 000 \$	9 297 \$	8 405 \$	27 052 \$	11 158 \$	11 067 \$	10 473 \$	9 272 \$	26 328 \$	13 727 \$	13 635 \$	11 543 \$	10 950 \$	
Revenus	- \$	- \$	22 800 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	21 200 \$	- \$	- \$	- \$	- \$		44 000 \$
Redevances UTA			22 800 \$					21 200 \$						
Dépenses	1 703 \$	892 \$	4 153 \$	2 993 \$	92 \$	593 \$	1 202 \$	4 143 \$	1 202 \$	92 \$	2 092 \$	593 \$		19 750 \$
CE	502 \$		502 \$	502 \$		502 \$		502 \$				502 \$		3 010 \$
CA	1 110 \$		1 110 \$				1 110 \$		1 110 \$					4 440 \$
CP				1 300 \$				3 550 \$						4 850 \$
AGA			2 450 \$								2 000 \$			4 450 \$
Administration	92 \$	892 \$	92 \$	1 192 \$	92 \$	92 \$	92 \$	92 \$	92 \$	92 \$	92 \$	92 \$		3 000 \$
Redevances	- \$	- \$	- \$	12 900 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 400 \$	- \$	- \$	- \$		24 300 \$
Ristourne				5 400 \$					5 400 \$					
Suplus distribué				7 500 \$					6 000 \$					

ANNEXE 5
A.G.- 33.09.01

Bilan des orientations 2023-2024

Ce bilan est la compilation des actions entreprises par les bénévoles des comités locaux pour les atteindre. Dix-sept comités sur dix-huit ont remis leurs bilans.

Pour l'année 2023-2024, les orientations des comités locaux se regroupaient en trois thèmes principaux, chacun composé à leur tour de trois objectifs à accomplir.

Première orientation : Agir en partenariat avec l'AGÉAUTAM et l'UTA

Objectif 1: Offrir à nos membres un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Dans plusieurs cas, nos comités occupent des locaux fournis par les municipalités, il peut s'agir de sous-sols d'églises ou d'églises converties en salle communautaire, d'amphithéâtres, de salles dans les RPA, et autres. Certains locaux sont gratuits, d'autres sont loués. Certaines municipalités fournissent le personnel pour le montage des salles, d'autres non. Ils sont loués ou gratuits.

Les responsables des locaux assurent la sécurité que ce soit en repérant les sorties de secours ou en accompagnant les étudiants aux ascenseurs selon le besoin. D'autres s'assurent qu'une trousse de premiers soins et un défibrillateur soient disponibles sur les lieux et que des personnes formées puissent être rejointes.

Objectif 2 : Participer aux rencontres, aux formations et aux ateliers organisés par l'AGÉAUTAM et/ou l'UTA.

Tous les comités ont participé à l'Assemblée générale de l'AGÉAUTAM en octobre 2023 à Valleyfield. Plusieurs comités ont parrainé un étudiant à l'assemblée et ainsi contribuer à nous faire connaître.

Tous les comités ont un représentant au Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM qui assiste aux rencontres.

Tous les comités assistent aux deux rencontres du Comité pédagogique organisées par l'UTA et participent aux ateliers organisés par l'AGÉAUTAM en après-midi.

La plupart des présidents.es des comités assistent aux réunions administratives de l'UTA en début de session.

À l'automne dernier, l'AGÉAUTAM a organisé une formation en informatique pour ses membres bénévoles. Cinquante-deux personnes provenant de dix-sept comités ont pu ainsi parfaire leurs connaissances en informatique en participant à l'une ou l'autre ou à toutes les formations données par M. Dijon.

Vingt-deux personnes provenant de huit comités ont reçu la formation en RCR et secourisme organisée par l'AGÉAUTAM.

Objectif 3 : Promouvoir l'AGÉAUTAM et l'UTA auprès des bénévoles et des étudiants.

Mise à part la mention de l'existence et du rôle de l'AGÉAUTAM en début de session, peu d'actions sont déployées à la promotion de l'association. Toutefois, à la session d'automne, les comités invitent les étudiants à l'assemblée générale et offrent de défrayer le coût du repas pour un étudiant qui désire y assister.

Les comités concentrent leurs efforts à la promotion des activités liées à l'UTA par la publication d'articles dans les journaux locaux, les publications des municipalités, le placardage d'affiches dans des endroits stratégiques et la distribution de résumés de programmation dans les bibliothèques, les RPA et les centres de loisirs.

Deuxième orientation : Assurer la qualité des activités offertes

Objectif 1 : Identifier les besoins et les attentes des étudiants et des bénévoles de leur comité.

Les étudiants, dans bien des cas, communiquent leurs besoins et leurs attentes par le biais des évaluations d'activités ou de vive voix aux membres du comité et dans certains cas, les sondages. La participation des étudiants est encouragée par le tirage de prix de présences (livres, cadeaux, conférence gratuite).

Les bénévoles, quant à eux, font part de leurs besoins et de leurs attentes lors des réunions, moment où une solution peut être apportée. La division des tâches est révisée périodiquement pour tenir compte de la disponibilité des bénévoles. Des activités de reconnaissance sont généralement prévues pour souligner certains événements par un dîner de fin de session, une sortie ou un cadeau.

Objectif 2 : Élaborer des programmations de qualité

Il s'agit là du désir de tous. Les problèmes suscités par la loi 25 et l'accès au répertoire de l'UTA ont causé bien des soucis aux comités. Ils ont dû se baser sur les données fournies par Cristina et les résultats des évaluations et les coups de cœur présentés lors des comités pédagogiques.

Objectif 3 : Évaluer la qualité des activités en encourageant l'évaluation numérique.

Quatorze comités utilisent l'évaluation électronique et en sont très satisfaits.

Un comité a essayé l'évaluation électronique et n'étant pas satisfait des résultats est retourné au mode précédent. Il est important ici de se rappeler qu'il faut toujours mettre une date limite pour la remise des évaluations et envoyer un rappel.

Deux comités n'ont pas toujours implémenté l'évaluation électronique.

Troisième orientation : **Exercer une gestion efficace et transparente.**

Objectif 1 : Mettre à jour et rendre accessible aux membres l'information sur nos activités.

Les représentants.es au Conseil d'administration de l'AGÉAUTAM informent les membres de leur comité local respectif des décisions prises lors des réunions.

Les présidents.es de comité font suivre l'information provenant de l'UTA à leurs membres et lorsque nécessaire aux étudiants et utilisent le bulletin de liaison de l'UTA pour publier leurs bons coups.

Certains.es présidents.es des comités locaux mettent à jour l'information sur le site Web de l'AGÉAUTAM. Toutefois, peu de comités le mentionne dans le bilan.

Objectif 2 : Représenter l'UTA auprès des municipalités

En général, une personne représente le comité local auprès de la municipalité où ont lieu les activités. Cette personne assiste aux réunions d'information, participe aux activités de reconnaissance des bénévoles et de la journée des aînés.es, au Forum communautaire dans certains cas. Cela permet d'accroître la visibilité des comités et de profiter des avantages octroyés par la municipalité.

Objectif 3 : Encourager le réseautage entre les comites

Les comites avoisinants n'hésitent pas à communiquer entre eux pour éviter les doublons dans la programmation.

Nous avons eu un bel exemple de collaboration entre comité avec le colloque Csur l'intelligence artificielle organisée par Boucherville et Varennes.

Deux autres exemples viennent à l'esprit. En premier lieu, le comité de Saint-Bruno qui a reçu les bénévoles des comités de Beloeil, Longueuil, Saint-Lambert et Vaudreuil pour la formation en RCR et secourisme en avril.

En deuxième lieu, le comité de Boucherville qui a reçu les comités de Varennes et Chambly lors de la deuxième formation en RCR et secourisme en septembre dernier.

Et pour terminer, soulignons le travail de collaboration fait par les comités de Brossard, Longueuil et Saint-Lambert pour organiser l'AGA d'aujourd'hui.

Conclusion

Sans affecter la performance des bénévoles à accomplir les tâches liées aux activités pédagogiques de l'AUTAM, plusieurs comités d'organisation et de programmation ont ajouté ou répété des activités en lien avec l'AGÉAUTAM.

Cependant, peu de comités profitent de l'occasion pour promouvoir l'AGÉAUTAM et mettant plutôt l'emphase sur l'UTA. Comme l'un ne peut exister sans l'autre, il faudrait en toute justice que les deux soient présentés.

On constate également cette année, un effort accru au niveau du réseautage entre les comités avec les résultats que nous avons mentionné précédemment.

La participation des bénévoles aux activités organisées par l'AGÉAUTAM s'est avérée bonne considérant que seulement le comité pédagogique était organisé par l'AGÉAUTAM auparavant.

En somme, nous commençons à être plus visibles mais il ne faut pas lâcher.

En tant qu'association étudiante, il faut prendre notre place et être reconnue.

Annexe 6
A.G -33.09.03

Orientations 2024-2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGÉAUTAM

25 OCTOBRE 2024

Orientations et objectifs 2024-2025 applicables aux comités locaux

en lien avec l'AGÉAUTAM

1. Exercer une gestion efficace et transparente

- 1.1 Offrir aux membres un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins.
- 1.2 Mettre sur pied des activités rassembleuses pour les membres et les bénévoles.
- 1.3 Mettre en place des activités sociales
- 1.4 Gérer adéquatement les redevances versées aux comités par l'AGÉAUTAM et s'assurer que ces redevances reviennent avant tout aux étudiants sous une forme ou sous une autre.

2. Accroître la visibilité de notre association

- 2.1 Mettre à jour les entêtes de notre cahier de programmation
- 2.2 Promouvoir l'AGÉAUTAM auprès des membres et des municipalités
- 2.3 Participer aux rencontres, aux formations et aux ateliers organisés par l'AGÉAUTAM, l'UTA et les municipalités.
- 2.4 Publier l'information sur nos activités.
- 2.5 Encourager le réseautage entre les différents comités.
- 2.6 Favoriser la formation d'activités en partenariat avec d'autres comités et, le cas échéant, avec les municipalités.

En lien avec l'UTA

1. Élaborer et présenter des programmations de qualité.

- 1.1 Identifier les besoins et les attentes des étudiants et des bénévoles de leur comité
- 1.2 Choisir des activités pédagogiques qui combler les besoins
- 1.3 Évaluer la qualité des activités en employant l'évaluation numérique

2. Agir de manière pro-active

- 2.1 Participer aux rencontres des comités pédagogiques et de l'UTA

- 2.2 Participer aux formations offertes par l'UTA.
- 2.3 Représenter et promouvoir l'UTA auprès des municipalités

Orientations 2024-2025 applicables à l'AGEAUTAM

Orientation 1 : Agir en partenariat avec l'UTA et les comités

- 1.1 Représenter les comités auprès de l'UTA
- 1.2 Soutenir au besoin les comités dans leurs démarches auprès des municipalités
- 1.3 Préparer des rencontres et des ateliers qui incitent à la participation des membres et la mise sur pied de projets adaptés aux besoins de nos bénévoles et de nos étudiants.
- 1.4 Promouvoir les activités offertes par l'AGEAUTAM et les comités

Orientation 2 : Assurer la qualité des activités offertes

- 2.1 Soutenir les comités locaux dans l'identification des besoins et des attentes de leurs étudiants et leurs bénévoles.
- 2.2 Soutenir les comités dans l'élaboration de programmations de qualité
- 2.3 Soutenir et promouvoir l'utilisation des outils mis à notre disposition par l'UTA

Orientation 3 : Exercer une gestion efficace et transparente

- 3.1 Mettre à jour et rendre accessible l'information sur nos instances et activités aux groupes concernés.
- 3.2 Élaborer des outils de travail qui facilitent la tâche des bénévoles
- 3.3 Faciliter et encourager l'entraide et le réseautage entre les comités
- 3.4 Poursuivre la démarche de réorientation de l'AGÉAUTAM
- 3.5 Assurer en tout temps la défense et le bien-être des bénévoles

**Annexe 7
A.G 33-10**

**C.A 2023-2024
Mandat et fins de mandats (en rouge)**

CONSEIL D'ADMINISTRATION AGÉAUTAM

Comités-AUTAM	Représentant	Mandat	Fin
Beauharnois-Salaberry	Réjean Rémillard	2e	2025
Beloeil	Viviane Primeau	2e	2025
Boucherville	Denise Durand	1er	2025
Brossard	Réjean Houde	2e	2024
Candiac	Suzanne Dostie	2e	2025
Chambly	Jean Fortin	3e	2025
Châteauguay-Mercier	Jacques Delsemme	2e	2024
Dorion	Jean-Yves Truchon	1er	2025
Haut-Richelieu	Francine Boisvert	2e	2025
La Prairie	Ricardo Tozzi	1er	2025
Les Jardins de Napierville	Lise Vallières	1er	2024
Longueuil	Joanne Coderre	3e	2025
Les Maskoutains	Alain Houde	1er	2025
Saint-Bruno	Marie Lafleur	1er	2025
Saint-Lambert	Mario Gaudette	3e	2025
Sorel-Tracy	Michel Létourneau	1er	2024
Varenes	Maryse Constantineau	1er	2025
Vaudreuil	Céline Drouin	3e	2025

